

# SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (STE)

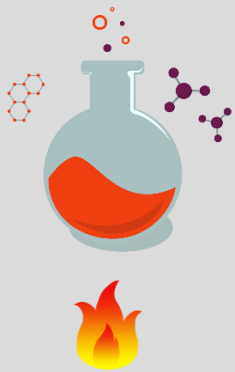
Le cours de sciences et technologie de l'environnement comporte deux parties :

- 1° Le cours de sciences et technologie obligatoire (4 périodes)
- 2° L'option environnement (4 périodes) qui se veut un complément/enrichissement au cours obligatoire (de base).

Axé sur l'environnement, ce programme d'enrichissement a pour finalité un approfondissement des connaissances scientifiques (physiques, chimiques, biologiques et technologique) pour développer l'expertise citoyenne et scientifique. Il accorde une importance particulière au développement de l'esprit critique (la réflexion) des élèves. Il a aussi pour but la consolidation de la formation scientifique et technologique pour accéder aux programmes optionnels de chimie et de physique offerts en cinquième secondaire.

Ce cours offre une approche globale face aux défis qui attendent les générations, présentes et futures. Les notions de chimie, de physique, de génétique, de technologie, etc, seront explorées pour bien comprendre les enjeux complexes et en vue d'analyser et proposer des options face aux grandes problématiques environnementales comme l'énergie, l'eau potable, la déforestation, les changements climatiques, les matières résiduelles et la production alimentaire.

Dans le programme STE, en plus des notions de base obligatoires de la quatrième secondaire, l'emphase peut être mise sur la partie mathématique qui relie les différents concepts entre eux.



## Préalable

Une recommandation de l'enseignant (e) de 3<sup>e</sup> secondaire est requise mais il n'y a pas de préalable particulier pour ce cours. L'élève doit s'intéresser aux sciences, être curieux et aimer avoir des réponses à ses questions. Il doit avoir réussi son cours de sciences de 3<sup>e</sup> secondaire.

L'élève doit prendre ce cours s'il

- prévoit se diriger en sciences nature au CEGEP ;
- prévoit faire une technique au CEGEP qui nécessite cette option ;
- veut prendre le cours de chimie ou de physique de 5<sup>e</sup> secondaire.



Pour nous joindre :

450-472-6060

[esp.cssmi.qc.ca](http://esp.cssmi.qc.ca)